



**CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES :
BIBLIOGRAPHIES, NOTES DE BAS DE PAGES, SEMINAIRES ECRITS**

I) BIBLIOGRAPHIE

Remarques générales

La bibliographie peut être organisée à son gré (ordre chronologique, ordre alphabétique, classement thématique, etc.) mais il convient de distinguer la nature des sources indiquées : sources non publiées (archives, correspondances inédites, manuscrits, documents divers), sources primaires (travaux publiés contemporains de l'objet traités – presse, ouvrages...), sources secondaires (travaux ultérieurs, analyses historiques, essais, commentaires).

***Classer les différentes catégories d'ouvrages et articles en différents chapitres** : 1. Les sources non publiées ; 2. les sources primaires ; 3. les instruments de travail (dictionnaires, encyclopédies, etc.) ; 4. les ouvrages généraux ; 5. les ouvrages particuliers ou monographiques ; 6. les articles (tirés de périodiques, d'ouvrages collectifs, etc.) ; 7. la filmographie ; 8. les sites Internet consultés.

-À l'intérieur de chaque chapitre, on adopte un classement alphabétique par nom d'auteur (ou parfois de directeur de la publication) ou par titre si l'ouvrage a plus que trois auteurs ou qu'il est anonyme.

-À l'intérieur de chaque chapitre, d'autres subdivisions thématiques sont possibles selon les sujets.

***Prendre soin d'indiquer entre crochets la date d'édition originale des ouvrages ou articles** et ne pas s'en tenir à celle de l'édition consultée qui ne donne guère d'indication utile à la compréhension de la référence d'un point de vue historique (Ex. : André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Cerf, 2000 [1958]) ou d'une réédition dans le cadre d'un recueil (ex. : Lev Kouléchov, « Le rôle des artistes-peintres au cinéma » [1917] dans *L'Art du cinéma et autres écrits*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1995).

***Les références bibliographiques**, dans les notes et la bibliographie proprement dite, sont présentées de façon homogène, conformément aux modèles ci-dessous :

1. Pour les volumes :

Nom en capitale suivi d'une virgule et du prénom en bas de casse ; titre de l'ouvrage en italique ; ville d'édition ; maison d'édition ; année d'édition ; chaque mention suivie d'une virgule.

2. Pour les articles :

Nom en capitale suivi d'une virgule et du prénom en bas de casse ; titre de l'article en romain et entre guillemets ; titre de la revue en italique, numéro du périodique (précédé de [n°]), date ;

Attention : pas de [in] pour introduire le titre d'un périodique ou d'un ouvrage du même auteur cette indication est réservée aux ouvrages collectifs .

3. Pour les ouvrages collectifs :

Nom de l'auteur de la contribution (nom en capitale suivi d'une virgule et du prénom en bas de casse) ; titre de la contribution en romain et entre guillemets ; préposition [dans] (**ou** [in]) sans ponctuation ; nom(s) du ou des responsable(s) du volume suivi(s) de l'abréviation [dir.] [direction] entre parenthèses (**ou** [éd.]).

EXEMPLES DE NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

MONOGRAPHIES

1. Exemple d'ouvrage écrit par un seul auteur :

BONITZER, Pascal, *Le champ aveugle. Essais sur le cinéma*, Paris, Cahiers du Cinéma/Gallimard, 1982.

2. Exemple d'ouvrage écrit par un seul auteur et réédité (année de parution de la première édition figurant à la fin de la notice bibliographique, entre crochets) :

AUMONT, Jacques, *L'image*, Paris, Nathan, coll. Fac. Cinéma, 1994 [1990].

OUVRAGES COLLECTIFS (ECRITS, EDITES OU DIRIGES PAR PLUSIEURS AUTEURS. Pour savoir s'il s'agit d'une édition ou d'une direction, se référer directement à l'ouvrage qui mentionne toujours le statut des contributeurs)

3. Exemple d'ouvrage écrit par trois auteurs :

LEFÈBVRE, Thierry, MALTHÈTE, Jacques et MANNONI, Laurent, *Sur les pas de Marey : science(s) et cinéma*, Paris, L'Harmattan/SÉMIA, 2004.

4. Exemple d'ouvrage collectif dirigé ou édité par plusieurs auteurs (jusqu'à trois) :

BEAU, Frank, DUBOIS, Philippe et LEBLANC, Gérard (dir.), *Cinéma et nouvelles technologies*, Paris/Bruxelles, INA/De Boeck Université, 1998.

ELSAESSER, Thomas et WEDEL, Michael (éd.), *Kino der Kaiserzeit : zwischen Tradition und Moderne*, München Ed. Text und Kritik, 2002.

5. Exemple d'ouvrage collectif de plus de trois auteurs :

PISANO, Guisy [et al.], *Images, science, mouvement. Autour de Marey. Études, documents*, Paris, L'Harmattan/SÉMIA, 2003.

ARTICLES DE REVUE OU CHAPITRES D'OUVRAGE

6. Exemples d'articles tirés d'une revue :

BENAYOUN, Robert, « Propos sur l'onirisme cinématographique », *L'Âge du Cinéma*, n°2, mai 1951, pp. 3-7.

COHEN-SÉAT, Gilbert, « Filmologie et Cinéma », *Revue Internationale de Filmologie*, n°3-4, oct. 1984, pp. 237-247.

DERRIDA, Jacques, « Le cinéma et ses fantômes » (propos recueillis par Antoine de Baecque et Thierry Jousse), *Cahiers du cinéma*, n°556, avril 2001, pp. 75-85.

7. Exemple de chapitre tiré d'un ouvrage, avec réédition, écrit par le(s) même(s) auteur(s) (année de parution de la première édition figurant après l'année de parution de la réédition) :

FULCHIGNONI, Enrico, « Psychologie de l'image filmique », *La civilisation de l'image*, trad. de l'italien par Giuseppe Crescenzi, Paris, Payot, 1969 [Armando, 1965], pp. 21-37.

BARDECHE, Maurice et BRASILLACH, Robert, « Les premiers pas du cinéma, 1895-1908 », *Histoire du cinéma*, Paris, Les Sept Couleurs, 1964 [1935], pp. 7-53.

8. Exemple de chapitre tiré d'un ouvrage collectif (chapitre écrit par un auteur qui n'est pas l'éditeur ou le directeur de publication qui signe le collectif) :

MUSSER, Charles, « Towards a History of Theatrical Culture : Imagining an Integrated History of Stage and Screen », in John Fullerton (éd.), *Screen Culture : History and Textuality*, London, John Libbey, 2004, pp. 3-19.

SINGER, Ben, « Modernity, Hyperstimulus, and the Rise of Popular Sensationnalism », in Léo Charney et Vanessa R. Schwartz (éd.), *Cinema and the Invention of Modern Life*, Berkeley, University of California Press, 1995, pp. 72-99.

9. Exemple d'un chapitre dans un ouvrage collectif issu d'un colloque :

BRAUN, Marta, « Marey et Demeny : la problématique de la collaboration cinématographique et l'édification du corps masculin à la fin du XIX^e siècle », in Joyce Delimata (éd.), *Marey/Muybridge, pionniers du cinéma : Rencontres de Beaune/Standford*. Palais des Congrès, Beaune/Conseil régional de Bourgogne, 1996, pp. 82-89 [Actes du colloque du 19 mai 1995].

ANTHOLOGIES OU RECUEILS

10. Exemple de recueil ou d'anthologie :

LAPIERRE, Marcel (dir.), *Anthologie du cinéma: rétrospective par les textes de l'art muet qui devient parlant*, Paris, La Nouvelle Édition, 1946.

ZACCARIA, Paola (dir.), *Close up (1927-1933). Antologia della prima rivista internazionale di cinema*, Torino, Lindau, 2002.

11. Exemples de chapitres tirés d'un recueil ou d'une anthologie :

SCHEIB, Ronnie, « L'oncle de Charlie » [1976], in Noël Burch (dir.), *Revoir Hollywood. La nouvelle critique anglo-américaine*, Paris, Nathan Université, 1993, pp. 97-117.

MULVEY, Laura, « Visual Pleasure and Narrative Cinema » [1975, 1989], in Robert Stamm et Toby Miller (éd.), *Film and Theory : an anthology*, Malden Mass./Oxford, Blackwell, 2000, pp. 483-494.

MULVEY, Laura, « Afterthoughts on "Visual Pleasure and Narrative Cinema" inspired by *Duel in the Sun* » [1981], in Constance Penley (éd.), *Feminism and Film Theory*, New York/London, Routledge, 1988, pp. 69-79.

AUTRES

12. Exemple d'ouvrage avec deux lieux d'édition :

CLOVER, Carol J., *Men, Women and Chain Saw. Gender in the Modern Horror Film*, Princeton/New Jersey, Princeton University Press, 1992.

13. Exemple d'ouvrage avec deux maisons et lieux d'édition :

D'ALMEIDA, Fabrice, *Images et propagande*, Paris/Florence, Casterman/Guinti, coll. XX^e Siècle n°18, 1995.

14. Exemples d'ouvrages traduits:

ZIELINSKI, Siegfried, *Audiovisions. Cinema and Television as Entr'Actes in History*, trad. de l'allemand par Gloria Custance, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1999 [1989].

BALAZS, Bela, *L'Esprit du cinéma*, trad. de l'allemand par J.-M, Chavy, introd. de Jean-Michel Palmier, Paris, Payot, 1977 [1930].

15. Exemples de catalogue d'exposition :

Cités-Cinés, cat. d'expo., Paris, La Grande Halle/La Villette, Éditions Ramsay, 1987.

Ich Sehe Was du Nicht Siehst. Sehmaschinen und Bilderwelten, cat. d'expo., Bodo von Dewitz et Werner Nekes (éd.), Cologne/Göttingen, Steidl, 2002.

16. Exemple d'article publié dans une revue en ligne, en fonction des informations à disposition :

NOM, Prénom, titre de l'article, titre du périodique [en ligne], volume ou n°, année, pagination. Adresse URL :

SAXTON, Christine, « The Collective Voice as Cultural Voice », *Cinema Journal* [en ligne], vol. 26, n°1, Fall 1986, pp. 19-30. Adresse : <http://www.jstor.org+1224984?&Search=yes&term=saxton&term=christine&list=hide&searchUri=%2Faction%2FdoBasicSearch%3FQuery%3Dchristine%2Bsaxton%26jc%3Dj100121%26wc%3Don%26Search.x%3D0%26Search.y%3D0%26Search%3DSearch&item=1&tll=8&returnArticleService=showArticle>.

Article sans pagination consulté sur Internet :

NOM, Prénom, titre, nom du site. Adresse URL, date de consultation :

MOATI, Raoul, « Lynch : Surréalité ou Réel ? », Ring [en ligne]. Adresse : <http://www.surlering.com/article.php/id/5133>, consulté le 7.09.2008.

17. Exemple d'un site web : Organisme ou Nom, prénom, titre de la page, adresse URL, date de consultation :

Ciné-club de Caen, <http://www.cineclubdecaen.com/>, consulté le 4.09.2008.

18. Thèse ou Mémoire non publié :

BORDWELL, David, « French Impressionist Cinema : Film Culture, Film Theory and Film Style », Ph D. dissertation, University of Iowa, 1974.

19. Films

Rear Window (Fenêtre sur cour), Alfred Hitchcock, 1954.

20. Illustrations et légendes

La bibliographie peut être complétée par une table des illustrations constituée d'une liste précisant l'attribution, le titre et la date de chaque image. Les illustrations doivent être légendées aussi précisément que possible.

II) NOTES EN BAS DE PAGE

*Il existe deux emplacements possibles pour les notes : au bas de la page ou à la fin du texte (ou d'un chapitre).

*Les notes sont utiles pour : indiquer les sources des citations ; fournir des indications bibliographiques complémentaires ; effectuer des renvois à d'autres textes qui étudient la question traitée ; renforcer une argumentation ; nuancer une affirmation ; donner des indications sur une traduction, etc.

*Les références à des ouvrages, des ouvrages collectifs, des articles dans les notes donnent les références de pages à la fin avec la lettre [p] ou [pp.] (singulier ou pluriel) ;

*Les numéros des appels de référence sont placés en **exposant** et non entre parenthèses.

Règles à respecter :

-Si on cite un auteur déjà cité dans la note précédente, indiquer uniquement : Paul Dupont, *ibid.*, p....

-Si on cite un auteur déjà cité auparavant, mais ne figurant pas immédiatement dans la note précédente, indiquer : Paul Dupont, *La Technique dans l'art, op. cit.*, p....

-Si une citation est de seconde main, indiquer : Paul Dupont, cité par Jacques Thullier..., p....

-Pour la forme des notices, voir les indications données pour la bibliographie.

Exemples d'ouvrage, articles ou textes cités en notes de bas de page :

1. Livre :

G.-Michel Coissac, *Histoire du Cinématographe*, Paris, Cinéopse-Gauthier-Villars, 1925, p. 272.

Jacques Deslandes et Jacques Richard, *Histoire comparée du cinéma*, vol. 2, Tournai, Casterman, 1968, pp. 339-366.

2. Deux citations consécutives du même livre :

Jacques Deslandes et Jacques Richard, *Histoire comparée du cinéma*, vol. 2, Tournai, Casterman, 1968, pp. 339-366.

puis :

Jacques Deslandes et Jacques Richard, *ibid.*, p. 147.

3. Deux citations non consécutives du même livre :

Blaise Aurora, *Histoire du cinéma en Lorraine*, Metz-Nancy-Paris, Serpenoise- Conservatoire régional de l'image-AFRHC, 1996, p. 83.

Noël Burch, « Un mode de représentation primitif », *Iris*, vol. 2, n° 1, Paris, 1er semestre 1984, pp. 113-123.

Blaise Aurora, *Histoire du cinéma en Lorraine, op. cit.*, p. 160.

4. Article de périodique ou article en ligne (articles de revues en ligne dont il existe un équivalent papier) cités :

Noël Burch, « Un mode de représentation primitif », *Iris*, vol. 2, n° 1, Paris, 1er semestre 1984, pp. 113-123.

III) CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES POUR LES TRAVAUX DE SEMINAIRE

*Utiliser les **guillemets** français [« »] et les guillemets anglais [“ ”] à l'intérieur d'un passage déjà entre guillemets (éviter les guillemets droits [" "] ou [‘ ’]).

*Dans la **punctuation** distinguer

- le point, la virgule, les points de suspension suivi d'un espace simple, disposé après le signe
- du point-virgule, des deux points, des points d'interrogation et d'exclamation suivis et précédés d'un espace.

***Les chiffres d'années et de siècles** apparaissent ainsi : [XX^e siècle] (plutôt que : [20e s.] [XX ème] ou [20 ème siècle]) ; les années 1920 (plutôt que [les années 20]).

***Les citations courtes** (1 à 2 lignes) sont mises « entre guillemets », les longues (plus de 2 lignes) sont sorties du texte et mises en retrait sans guillemets.

*À l'intérieur d'une citation, des **crochets** [] signalent les interventions de l'auteur qui cite.

***Les titres** de films, de pièces de théâtre, de livres et de revues sont mentionnés en italique et en bas de casse (minuscule) et non entre guillemets.

Pour les **films étrangers**, dans la mesure du possible, le titre original est préféré au titre français, celui-ci apparaissant entre parenthèses à la première occurrence du film dans le texte.

Pour les **titres français** :

-soit l'initiale du premier mot est en capitale (majuscule), sauf lorsqu'il s'agit d'un article défini ; dans ce cas, la majuscule est mise au premier substantif (nom), ainsi qu'à l'adjectif qui le précède (*Germinal, Une femme au bain, La Lutte pour la vie, le Bonheur perdu, L'Éternel Retour*) ;

-soit l'article, quel qu'il soit, ou le premier mot est en capitale (majuscule) (*La lutte pour la vie, Le bonheur perdu, L'éternel retour*).

Pour les **titres anglais**, la première lettre de chaque mot est en majuscule (sauf les articles, les prépositions et les conjonctions à l'intérieur du titre : *The Wonderful Chance, An Up-to-Date Conjurer, A Drop Too Much, When the Tables Turned, What Is Sauce for the Goose*).

***Transcriptions** : Les transcriptions de noms propres et de titres en alphabet latin (à partir de l'alphabet grec ou cyrillique – noms grecs, russes, bulgares, serbes, etc.) répondent à l'usage français courant dans le corps du texte (ex. : Kouléchov, Khokhlova, Chklovski) et – si on le souhaite – aux règles de la transcription internationale dans les notes et les références bibliographiques (avec signes diacritiques) (ex. : Kulesov, Hohlova, Sklovskij).

*Présentation du texte

•Le caractère typographique est libre de choix avec une préférence pour Times New Roman de taille 12.

•Utiliser un interligne 1.5, sauf pour les blocs de citations qui doivent par ailleurs être mis en retrait.

•Numéroter les pages.

•Disposer les notes infrapaginales au bas de chaque page et non à la fin du texte.

•Indiquer les références des ouvrages ou périodiques cités en notes infrapaginales et non le nom de l'auteur suivi d'une date dans le texte renvoyant à une bibliographie finale selon l'usage anglo-saxon (ex. [Boillat (2004, p.67)]).

•Disposer une bibliographie en fin de texte qui reprend les références citées en notes et en ajoute éventuellement d'autres.

•Pourvoir les illustrations d'une légende d'identification et de source la plus précise possible. Dans le corps du texte, la référence à une image apparaît sous la forme : (fig. 3).